



Envoyé en préfecture le 23/12/2021

Reçu en préfecture le 23/12/2021

Affiché le 23/12/2021

ID : 030-21300037-20211223-DCM202183-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ  
DÉPARTEMENT DU GARD  
COMMUNE D'AIGUES MORTES  
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf : DCM/2021/83 - 7/1/15-12

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 29		
En Exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
29	24	29

Date de la convocation : 09-12-2021

Notifiée aux élus le : 09-12-2021

Date de l'affichage : 09-12-2021

**OBJET :**

DÉCISIONS PRISES PAR DÉLÉGATION  
DE POUVOIR

**SÉANCE DU MERCREDI 15 DÉCEMBRE 2021**

L'an deux mille vingt et un,

Le QUINZE DÉCEMBRE À 17H30

Le Conseil Municipal d'Aigues-Mortes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit, Salle OUSTAU, sous la présidence de Monsieur Pierre MAUMÉJEAN, Maire d'Aigues-Mortes.

**PRÉSENTS :** Pierre MAUMÉJEAN, Marielle NEPOTY, Arnaud FOUREL, Patricia VAN DER LINDE, Jean-Claude CAMPOS, Josiane ROSIER – DUFOND, Michel LEBLANC, Véronique BONVICINI, Janine LHUILLIER, Christian LAPISARDI, Andrée DAMOUR, Michèle PALLARES, Alain BAILLIEU, Christian GROUL, Yves GRAS, Jean – Claude BASCHIOU, Régis VIANET, Christine DUCHANGE, Maguelone CHAREYRE, Stéphanie PIERRON, Joachim RAMS, Maryline POUGENC, Carine VANDERBISTE, Stéphane PIGNAN

**Absents ayant donné procuration :** Gilles TRAUULLET à Arnaud FOUREL, Nathalie LALLOUETTE à Andrée DAMOUR, Michel AUSSANNAIRE à Pierre MAUMÉJEAN, Cédric BONATO à Joachim RAMS, et Olivier BERTRAND à Carine VANDERBISTE

**Absent non-représenté :** Néant

**Secrétaire de séance :** Andrée DAMOUR

**Rapporteur : Le Maire**

Conformément à la délégation de pouvoirs consentie par délibération du conseil municipal du 11 juin 2020, M. le Maire présente les décisions prises depuis la séance précédente, dans les modalités prévues par les textes. Il rappelle que cette communication ne fait pas l'objet de débats ni d'un vote.

**Le Conseil Municipal**

**Vu** les explications du Maire et sur sa proposition,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, article L 2122.22

*Prend acte des décisions municipales suivantes :*

DEC	109	DESIGNATION D'AVOCAT CGCB / PORT CROISADE
DEC	110	INDEMINTE TRANSACTIONNELLE SINISTRE M. LOUAIZIL
DEC	111	PARKING MEZY FUSION SITETUDES ET PRESENTS
DEC	112	ACHAT DE BIEN MOBILIER APPARTENANT A MME LIOZON
DEC	113	AUTORISATION DEMANDE DE SUBVENTION TRAVAUX INTÉRIEURS DE L'ÉGLISE
DEC	114	DESIGNATION DL AVOCATS/ GFA GRAND CHAUMONT
DEC	115	DESIGNATION ZRIBI TEXIER AVOCATS/ AGERON

Hôtel de Ville - Place St Louis  
30220 AIGUES MORTES  
Tel. 04.66.73.90.90.  
Fax : 04.66.53.86.09

Envoyé en préfecture le 23/12/2021

Reçu en préfecture le 23/12/2021

Affiché le 23/12/2021

ID : 030-213000037-20211223-DCM202183-DE



DEC	116	Avenant changement de société patinoire
DEC	117	prolongation marché patinoire
DEC	118	tarif PACK INTERMEDIAIRE OT
DEC	119	RENOUVELLEMENT CONCESSION FUNERAIRE CARREL AUGUSTE
DEC	120	RENOUVELLEMENT CONCESSION MORILLAS PIERRE
DEC	121	RENOUVELLEMENT CONCESSION VEUVE FERRERO NÉE LOPEZ
DEC	122	RENOUVELLEMENT CONCESSION NARRAS NÉE BANDECCHI
DEC	123	ATTRIBUTION CONCESSION FUNERAIRE FABRE JEAN-LUC
DEC	124	ATTRIBUTION CONCESSION CINERAIRE POUJENC JUAN SANDRINE
DEC	125	Indeminités transactionnelles sinistre MILLET Loïc
DEC	126	DEMANDE DE SUBVENTION FOCNTIONNEMENT CTRE SOCIO CULTUREL
DEC	127	Marché de vêtements

Ainsi fait et acté les jours, mois et an susdits,

Pour copie conforme

Date de publication, certifiée exécutoire, le 23/12/2021

Le Président de séance,  
Pierre MAUMÉJEAN  
Maire d'Aigues-Mortes



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'Assemblée délibérante ainsi que d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif (16 Avenue Feuchères – CS 88010 – 30 941 NÎMES CEDEX 09 ou [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)) dans un délai de deux mois, à compter de sa publication

Hôtel de Ville - Place St Louis  
30220 AIGUES MORTES  
Tel. 04.66.73.90.90.  
Fax : 04.66.53.86.09